

PRÉSENTS Madame Pascale LICARI, Maire

Monsieur Jean-Denis SANTIN, Madame Brigitte VINCENTELLI, Monsieur Benoît VENNIN, Madame Béatrice BLANCARD, Monsieur Marc VANCAYSEELE, Adjoint, Madame Catherine BEDOT, Monsieur Joël CANTELE, Madame Frédérique JOMAIN-QUENIN, Madame Aurélie DUMAS, Madame Pauline DELLIEU, Monsieur Didier GUERIN, Monsieur Pierre DUGUA, Monsieur Christian PULH, Madame Corinne TEISSIER,

POUVOIRS : Monsieur Jean-Marie THOUVENOT à Madame Béatrice BLANCARD
Monsieur Michel LINTZ à Madame Corinne TEISSIER

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur William CAYZAC, Madame Mélanie NOSSEN

Nomination du secrétaire de séance

Madame Catherine BEDOT

A l'unanimité

Délibérations

2018-33 Finances / Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) / Tranche 2017 / Modificatif

Monsieur VENNIN donne lecture de la délibération et explique les modalités de répartition du montant de la tranche 2017, entre la commune et la CCVBA.

Adopté à l'**unanimité**

2018-34 Finances / Démarche de désherbage communal / Demande subvention à l'Agence de l'eau

Monsieur PULH demande quelle méthode sera mise en place dans le cadre de cette démarche.

Madame BEDOT explique que l'ensemble du dispositif est piloté par le Parc Naturel Régional des Alpilles qui a mandaté un bureau d'études ayant réalisé un diagnostic et préconisé des actions à mettre en oeuvre sur le territoire communal. La commune va acquérir du matériel pour permettre aux agents de développer une méthode alternative à l'usage des pesticides.

Madame LICARI rappelle que le passage aux produits «zéro phyto» est devenu obligatoire et qu'il convient désormais que la commune se mette en conformité avec la loi.

Monsieur PULH demande si un recrutement est envisagé pour l'équipe technique car ce dispositif requiert plus de temps passé pour les agents, un entretien plus fréquent qu'actuellement.

Madame LICARI répond par la négative. Il faudra sans doute que les paradounais acceptent d'avoir un peu plus d'herbe, çà et là, comme c'est le cas partout ailleurs lorsque ces nouvelles méthodes sont déployées. Un travail de communication et de sensibilisation envers les usagers est à réaliser.

Monsieur PLUH évoque, par ailleurs, la sécurité des agents de l'équipe technique lorsqu'ils doivent intervenir à plus de deux mètres de hauteur. Ils doivent être protégés et monter sur une nacelle, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Monsieur SANTIN indique que cette question est à évoquer avec l'équipe si tel est le cas et un rappel des règles sera fait. A voir comment la commune peut s'organiser.

Monsieur PULH ajoute qu'il s'agit juste d'un conseil.

Adopté à l'**unanimité**

2018-35 Urbanisme / Acquisition de parcelle / Route des Tours de Castillon

Madame DUMAS précise l'emplacement exact de la parcelle concernée. Elle explique que le Département des Bouches-du-Rhône avait envoyé un courrier aux propriétaires, leur demandant de faire débroussailler le terrain. Ces derniers ont estimé que le coût de ce débroussaillage était trop élevé pour une parcelle inconstructible, dont ils n'avaient pas besoin. Ils ont donc proposé à la commune d'acquérir cette parcelle pour 1 €.

Le terrain peut s'avérer intéressant pour la commune, dans le cadre d'un éventuel projet d'aménagement.

Adopté à l'**unanimité**

2018-36 Sports / Programmation des stages sportifs 2018 / Modificatif

Adopté à l'**unanimité**

2018-37 Assemblées / Transmission des actes au contrôle de légalité / Avenant n° 1 à la convention de télétransmission

Adopté à l'**unanimité**

2018-38 Ressources humaines / Création de poste / Mise à jour du tableau des emplois

Adopté à l'**unanimité**

2018 -39 Ressources humaines / Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel (RIFSEEP) / Filière sportive

Adopté à l'**unanimité**

2018 -40 Ressources humaines / Renouvellement des conventions de participation d'assurance complémentaire santé et prévoyance / Mandat au CDG 13

Adopté à l'**unanimité**

Le secrétaire de séance
Catherine BEDOT

A handwritten signature in pink ink, appearing to read 'C. Bedot', with a long horizontal stroke extending to the right.

